Le petit Congrès radical-socialiste

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quand M. Daladier pénètre dans la salle du Congrès, il est longuement applaudi par l'assistance debout. Le Président du Conseil prend la parole aussitôt :

LE DISCOURS DE M. DALADIER

« Je suis d'autant plus heureux, dit-il, que vous soyez venus nombreux que, dans cette allocution que je ferai brève, je veux remercier tout le parti, toutes les fédérations de province, tous les comités qui n'ont cessé de me soutenir de tout leur appui, de me donner toute leur affection au long de la route difficile que je suis depuis deux mois.

A ce parti qui, jamais, n'a cessé de m'aider, je veux dire avant tout ceci : Je veux surtout rester fidèle à ce grand parti radical à la fois républicain et national.

Je tiens aussi à remercier le président Edouard Herriot, qui m'a toujours soutenu de ses conseils et de son affection. Quoi qu'on puisse penser, dire, prétendre, les dirigeants du parti radical restent étroitement unis parce qu'ils sont animés d'une passion commune : servir la République et la Patrie. Rien de plus, rien de moins.

Il y a dix mois...

Il y a dix mois, j'ai été chargé du gouvernement de la France à une heure où il n'y avait pas beaucoup de volontaires pour assumer cette tâche. Depuis cette date, le gouvernement a rencontré les difficultés les plus formidables sur la route internationale. Il a eu d'abord à faire face à la crise financière : notre monnaie était menacée malgré les dévaluations déjà accomplies. Il s'est trouvé aux prises aussi avec une crise économique : notre production était dans un état qui constituait une véritable humiliation nationale. M. Daladier cite alors les exemples de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suède où au cours de l'année 1937, la production avait augmenté de 30 % environ, tandis que celle de la France, au cours de la même période baissait de 20 %.

Cet état de choses, poursuit M. Daladier, était aggravé par une crise sociale. Au mois d'avril dernier, la grève était en quelque sorte une maladie chronique : il y avait 150.000 métallurgistes en grève, toutes nos usines d'aviation étaient arrêtées.

Je vous demande de dire si vous m'approuvez ou me désapprouvez

« J'ai fait appel, alors, à mon parti et, persuadé qu'il est des heures où la confiance d'un seul parti ne suffit pas, j'ai fait appel à tous les hommes qui étaient prêts à sauver la République, la démocratie et la patrie suivant les méthodes de liberté.

« Je n'ai pas à regretter ce que j'ai fait (Applaud., cris de « Non ! Non !) Je n'ai pas de certificat de républicanisme à demander à quiconque (Bravos). Je n'ai pas non plus de certificat de patriotisme à demander à qui que ce soit.

« Il faut comprendre que, dans un pays qui vient de subir sept années de crise économique et financière, il faut savoir faire abstraction de dissensions subalternes, et unir toutes les bonnes volontés. Je le répète donc, en vous demandant de me dire, tout à l'heure, si vous m'approuvez, ou si vous me désapprouvez. (Cris : « Non ! Non ! Non !)

Je n'arrêterai point

« Je n'arrêterai point, poursuit M. Daladier, la course que j'ai entreprise et la poursuivrai jusqu'au bout, quelles que soient les difficultés. Il y a une fatalité qui pèse sur la France ; cette fatalité est la suivante : lorsque la France est menacée de désordre, de désunion, aussitôt son prestige et son autorité dans le concert des nations se trouvent diminués et elle se trouve en danger. »

Le redressement économique

M. Daladier aborde alors le problème du redressement économique du pays auquel il s'est attelé. « Il faudrait, dit-il, que le travail français soit au moins égal au travail des autres pays (Appl.) Je me suis associé avec vous. Il y a deux ans, à une politique sociale généreuse : avec vous j'en revendique l'entière responsabilité, mais je pense que plus les lois sociales d'un pays sont généreuses, plus il faut qu'elles soient enraînées profondément dans l'idée nationale, par l'effort de tous les Français. La loi de 40 heures que la France est seule à avoir votée, il fallait l'assouplir, l'adapter, l'aménager et non pas en faire une arme contre la production. Je l'ai dit, et cela m'a valu des critiques et une sorte d'excommunication, et cependant j'avais raison. Je me suis débattu dans des négociations vaines et décevantes, et c'est parce que j'ai vu que mes efforts étaient vains que j'ai saisi le pays de cette nécessité.

Le serment du 14 Juillet

« On me reproche d'avoir trahi le serment du 14 juillet que j'ai pris avec vous. Ce serment, je suis prêt à le renouveler, mais, avant de dire qu'on le trahit, il serait bon de le relire. Est-ce qu'il nous engageait à tolérer les occupations illégales d'usines ? (Cris de : Non ! Non !) est-ce qu'il nous engageait à tolérer des grèves générales de caractère politique ? Tous mes actes ont eu pour but de sauver la Paix et la République.

La formation politique de 1936

« J'avais dit que la formation politique de 1936 était l'alliance du Tiers-Etat et du Prolétariat, mais qu'arrive-t-il lorsque le Tiers-Etat a l'impression qu'il est sacrifié, le divorce se produit et ces classes moyennes qui sont l'armature solide de la démocratie française, il arrive qu'elles se découragent, comme elles se sont découragées en Allemagne et en Italie et la démocratie finit par connaître les angoisses du désespoir.

L'absence d'effort volontaire a pesé dans la balance de la politique internationale

Comme je vous l'ai déjà dit, poursuit M. Daladier qui aborde la politique étrangère du gouvernement, cette absence d'effort volontaire de travail a pesé lourdement dans la balance de la politique internationale. Je l'ai dit. Je le répète aujourd'hui. Au mois de septembre dernier, c'est été une folie criminelle que de jeter ce pays dans la guerre (Oui ! Oui !) D'ailleurs, au retour de Munich, la Chambre a approuvé, à l'unanimité l'accord qui a été signé, sauf quelques abstentions et les Communistes (Hou ! Hou !) Il n'y a rien de plus dégradant que de jouer les Don Quichotte, quitte à prendre ensuite le visage humilié de Sancho Panca.

Les occupations d'usine et la grève générale

M. Daladier revient ensuite à la situation intérieure. « A peine avions-nous noisé, dit-il, entre la facilité et le travail, entre l'abandon et le courage, que nous avions à faire face aux mêmes difficultés qu'en avril dernier. C'était alors de nouveau le spectre des occupations d'usines qui se dressait devant nous. Tandis qu'à la gare du Nord j'allais accueillir M. Chamberlain et lord Halifax, j'apprenais l'occupation brutale des usines Renault d'autres usines dans le Nord et le Pas-de-Calais. Et bien, je les ai fait évacuer (bravo, bravo).

Puis ce fut un effort fait pour déclencher la grève générale du 30 novembre. Il s'agissait de paralyser la vie de la nation, pendant 24 heures, sans doute, mais si on sait comment débute cette sorte d'opération, il n'est du pouvoir de personne de savoir à quoi elle aboutit.

Les manifestations de Rome

Le même jour, au Parlement italien se produisaient les manifestations que l'on sait. C'était, dans les rues de Rome, des manifestations contre l'ambassade de France, contre cet ambassade que nous avions envoyé dans la capitale italienne dans un but de conciliation. Je vous le demande aujourd'hui : Que serait-il arrivé si nous n'avions fait échec à cette tentative de grève générale ? Nous avons fait appel, poursuit M. Daladier, aux forces vives du pays. Nous avons eu la grande joie, la joie la plus pure que j'ai éprouvée dans toute ma carrière politique, nous avons vu la classe ouvrière, dans sa très grande majorité, refuser de suivre l'appel des mauvais bergers. Voilà la meilleure justification de notre attitude. Et c'est parce que le redressement national est commencé que j'ai pu répondre par un refus catégorique aux revendications qui ont été formulées.

Aujourd'hui, la Trésorerie dispose de milliards

Aujourd'hui, au lieu des trente malheureux millions que le gouvernement a trouvés dans la trésorerie à son arrivée au pouvoir, il y a heureusement des milliards. Le fonds de soutien du franc dispose de « munitions » en quantité quatre fois plus grande qu'il y a plusieurs mois. Déjà apparaît une baisse du loyer de l'argent, le pouvoir d'achat des agriculteurs, c'est-à-dire le revenu de l'agriculture, s'est relevé et il est devenu stable. Le déficit de la balance commerciale a été réduit de 17 % par rapport à l'année dernière. Assurément, rien n'est terminé, les difficultés persistent, il s'agit de savoir si le pays aura la patience, le courage, l'énergie nécessaires pour continuer l'effort (Oui ! Oui !).

Il y a synchronisme entre les désordres intérieurs et les difficultés extérieures

M. Edouard Daladier retrace alors les péripéties de son triomphal voyage en Corse et en Afrique du Nord, et aborde la conclusion :

« En prenant le pouvoir, il y a dix mois, nous avions dit que la défense nationale était un bloc. Les événements et notre action en ont fait la preuve. Une fois de plus, je suis amené à vous faire remarquer qu'il y a toujours eu synchronisme entre nos désordres intérieurs et nos difficultés extérieures. Une fois de plus, je suis fondé à vous dire qu'en revanche, tout ce qui contribue à notre redressement intérieur contribue du même coup à relever le prestige de la France et à diminuer les dangers qui nous menacent.

Mais depuis 10 mois, notre gouvernement a été forcé de livrer bataille sur deux fronts à la fois. Il a eu d'abord à surmonter l'incompréhension, la mauvaise volonté, parfois même des entreprises concertées et redoutables comme la grève générale politique de novembre. En même temps, il lui fallait faire front aux difficultés extérieures. Chaque fois qu'il se trouvait diminué ou menacé à l'intérieur, ses périls extérieurs grandissaient ; chaque fois qu'il avait fait reculer le désordre et qu'il avait ramené dans le droit chemin les énergies françaises égarées, il lui était possible au contraire d'affirmer la volonté de la France.

Ne rien aventurer, ne rien abandonner

La politique du gouvernement, vous la connaissez c'est à la fois la politique de la paix et la politique de la défense nationale. Le gouvernement ne veut rien aventurer, mais il ne veut rien abandonner. Il est avare du sang des Français, mais il est vigilant sur les intérêts de la France. Il conservera toute son énergie à empêcher que ne se déchaîne un conflit qui marquerait la fin de la civilisation occidentale, mais il n'acceptera pas que la position et les intérêts de la France puissent être mis en cause, soit par la force, soit par la ruse.

Appel à l'unité française

Les événements ne nous donnent que trop raison. Puissent-ils ouvrir les yeux ! Puissent les Français comprendre qu'ils appartiennent à une nation privilégiée et que, quels que soient les sacrifices que nous leur demandons, ils bénéficient d'une marge de bonheur qui ne pourra être conservée que par une résolution héroïque. Leur premier devoir, c'est de travailler. Mais le travail ne serait rien s'il ne portait ses fruits dans l'ordre et dans la concorde. Il faut donc que se resserre chaque jour davantage l'unité française. A ce prix seulement, nous pourrons mener sans incertitude cette politique extérieure qui veut sauver à la fois la paix et la grandeur de la France.

L'EXPOSÉ DE M. BERTHOD SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE

Après la péroraison de M. Daladier qui est longuement applaudi par tous les délégués, M. Aimé Berthod fait un exposé documenté de la situation extérieure.

Le sénateur du Jura commente l'ordre du jour sur lequel la conférence des présidents s'est mise d'accord ce matin. Cette conférence a pensé que le premier devoir des militants était de féliciter MM. Daladier et Bonnet pour les efforts qu'ils ont déployés au cours des derniers mois afin de sauver la paix du monde et de maintenir fermement les droits et les intérêts de la nation. (Applaudissements).

La conférence a ensuite jugé nécessaire que l'ordre du jour répondît à certaines manifestations qui se sont produites à l'étranger. Il n'appartient pas à un grand parti et à la dignité du peuple français de répondre à des injures par des injures, mais la conférence des présidents a pensé qu'il fallait dire nettement, sur certains points essentiels, quelle est la volonté inflexible du pays.

Nulle part, dans notre empire, aucun territoire n'est à prendre. (Applaudissements). Nous ne pourrions même pas prendre au sérieux les revendications sur la Tunisie. Des concessions territoriales où que ce soit : Non. Des concessions juridiques préparant sur tel ou tel point un abandon de la souveraineté française : Non. (Applaudissements)

La question d'Espagne

La conférence des présidents a ensuite abordé la question d'Espagne. S'il s'était agi seulement d'exprimer des sympathies à l'égard de ce pays, l'unanimité était certaine, mais il s'agissait aussi de la question de la non-intervention. L'Italie, malgré les engagements de Londres, n'a pas cessé d'envoyer en Espagne ses soldats et son matériel. Que devient la non-intervention dans une telle situation ? Nous demandons au gouvernement de nous dire quelle conduite il décidera de tenir dans les jours prochains, d'accord avec le gouvernement britannique.

A côté de la question espagnole, il y a une question française. L'Italie a promis de ne conserver aucune position en Espagne ou dans les possessions espagnoles, mais à la façon dont elle a tenu ses autres engagements, nous pouvons ressentir quelque inquiétude. L'Italie aux Baléares, installée à demeure sur les communications entre la France et l'Afrique du Nord, c'est la fin de l'Empire français. (Vifs applaudissements).

L'orateur se réjouit ensuite de ce que le gouvernement ait signé la déclaration franco-allemande, laquelle n'implique aucun marchandage en ce qui concerne nos alliances, nos pactes et nos amitiés. Il se réjouit aussi de ce que la France ait envoyé un ambassadeur à Rome donnant ainsi une preuve de sa bonne volonté. Devant la réponse qui lui a été faite, la France toute entière s'est dressée contre toute prétention inadmissible.

On a vu clairement que la France n'avait rien à se reprocher et que tous les droits étaient pour elle. De même qu'elle a donné des preuves de son désir de paix, elle a prouvé qu'elle était unanimement prête à défendre ses droits essentiels (applaudissements).

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité moins une voix

L'orateur rend ensuite hommage à l'amitié franco-anglaise, condition essentielle de la paix, puis adresse ses remerciements au président Roosevelt pour ses magnifiques paroles.

M. Aimé Berthod lit ensuite l'ordre du jour présenté par les présidents des fédérations. Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité moins une voix.

M. GUERNUT INTERVIENT SUR LA QUESTION DE LA R. P.

Le congrès passe à l'examen des questions de politique intérieure. M. Henri GUERNUT évoque la question de la réforme électorale. M. Guernut a, d'ailleurs, été mandaté par le bureau du parti pour demander au comité exécutif d'émettre un vote en faveur de la mise à l'ordre du jour des Chambres du problème de la réforme électorale.

M. Guernut développe les arguments qui militent en faveur de la représentation proportionnelle. Son intervention suscite des mouvements divers et il est interrompu à plusieurs reprises par les partisans du scrutin d'arrondissement.

La R. P. a été adoptée à Marseille

La première raison que donne M. Guernut en faveur de l'adoption de la R. P. est que la R. P. a été adoptée à Marseille. Cette assertion soulève des protestations et M. Daladier intervient pour lire la partie de l'ordre du jour voté à Marseille au sujet de la réforme électorale.

M. DALADIER pense que la motion votée à Marseille implique une modification du système électoral.

LA RUPTURE DU FRONT POPULAIRE A ENTRAINÉ CELLE DU CARTEL ÉLECTORAL

Le second argument de M. Guernut est que les élections auront lieu l'année prochaine, peut-être même avant. « Si le gouvernement tombait, précise l'orateur, il faudrait bien aller aux urnes. Avec qui vous allierez-vous au deuxième tour de scrutin ?»

Avec les gauches ! crie-t-on de divers côtés.

M. Guernut réplique que, à Marseille, le parti s'est déjà prononcé en constatant que le parti communiste avait rompu le pacte conclu. D'ailleurs, les communistes se sont réfugiés dans l'opposition, où les socialistes les ont rejoints, et où ils préparent une alliance, sans le parti radical ou même contre lui. Les radicaux vont-ils prier de rentrer dans la maison ceux qu'ils ont mis à la porte ? Si les avoir rassemblés, faudra-t-il maintenant mendier leurs voix ? (Voix diverses : Non).

L'orateur déduit de ces interruptions que tout le monde semble d'accord sur ce point que la rupture du Front populaire a entraîné la rupture du cartel électoral. Certains proposeront peut-être au parti de retrouver à droite les voix perdues à gauche, mais le parti, édifié par l'expérience du passé, ne marchera pas. Il n'y a donc qu'une solution : recueillir dès le premier tour les seules voix du parti radical, mais les avoir toutes. Seule la R.P. permet d'aboutir à ce résultat.

La discipline intérieure

Le troisième point de l'argumentation de M. Guernut est que le seul moyen d'assurer la discipline intérieure du parti est de faire que les députés soient indépendants des électeurs qui ne sont pas de leur propre parti : seule la R.P. peut réaliser cette indépendance.

La discipline de vote

M. Alfred DOMINIQUE aborde ensuite la question de la discipline de vote. Il souligne la parfaite loyauté qui règne entre les membres du parti et conclut qu'il serait paradoxal que l'unanimité qui s'est manifestée dans le pays en faveur de la politique de M. Daladier se traduise à la Chambre par un vote de désapprobation.

M. MOTINAT (Indre) se prononce à la fois pour la représentation proportionnelle et contre une discipline trop étroite imposée au groupe parlementaire.

L'INTERVENTION DE M. DALADIER

M. Daladier prend à nouveau la parole. Il déclare notamment que la Commission de politique générale et le congrès de Marseille se sont prononcés pour la réforme électorale, mais que le Parti reste libre.

M. Daladier pense que le scrutin d'arrondissement a consolidé la République, mais que, aujourd'hui, la situation a changé. Il faut permettre aux grands courants de se manifester. Pour sa part, M. Daladier préférerait voir disparaître le second tour. De toute façon, il faut en finir avec la question de la réforme électorale.

En ce qui concerne la discipline, M. Daladier comprend les préoccupations auxquelles ont obéi certains élus radicaux en ne votant par pour le Gouvernement. Il estime cependant que la discipline doit jouer à l'intérieur du groupe parlementaire, notamment lorsque la question de confiance est posée et que le chef du gouvernement est en même temps le président du parti.

La motion demandant la réalisation de la réforme électorale est votée

Après cette dernière intervention de M. Daladier, le Comité exécutif est appelé à se prononcer sur une motion invitant le gouvernement et le groupe parlementaire à demander l'inscription à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la Chambre du débat sur la modification du mode de scrutin. Cette motion est adoptée à l'unanimité moins 28 voix. En voici le texte :

« Confirmant la décision du congrès de Marseille, le Comité exécutif prie le Gouvernement de réclamer la mise à l'ordre du jour prochain des Chambres d'une réforme électorale fondée sur la représentation proportionnelle »

Lire la suite en « Dernière Heure »

LE CONGRÈS DU PARTI OUVRIER BELGE

Par 362.869 voix contre 199.650 et 7.000 abstentions, il a voté un ordre du jour estimant que dans les circonstances actuelles les socialistes doivent rester au gouvernement

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Le Congrès du Parti Ouvrier Belge, convoqué extraordinairement, s'est réuni à la Maison du Peuple de Bruxelles, dimanche pendant toute la journée.

Samedi soir, les différentes fédérations s'étaient prononcées sur la question et le vote d'un ordre du jour approuvant la politique du gouvernement paraissait certain.

C'est M. Spaak qui, après un hommage du président à la mémoire de M. Vandervelde, a ouvert le débat en exposant la nécessité dans laquelle il s'était trouvé d'envoyer un attaché commercial près du gouvernement Franco, à Burgos, avant la décision du Congrès. Il ne doit pas seulement agir comme militant du Parti socialiste belge, a-t-il dit, mais aussi comme premier ministre et croit avoir servi de cette façon, à la fois les intérêts de la classe ouvrière et ceux du pays.

Il estime que la formule belge de l'attaché commercial et économique est supérieure à celle des autres pays, et notamment de la Hollande. Il estime aussi que l'action de la Belgique au sein du Comité de non-intervention pour l'application des décisions, notamment quant au retrait des Italiens d'Espagne sera plus efficace. Il ira parler de main à Genève dans cet esprit.

M. Spaak, en terminant, a été l'objet d'une longue ovation du Congrès.

Un long débat s'est ensuite engagé qui a duré jusque 7 heures du soir.

Finalement, un ordre du jour a été adopté par 362869 voix contre 199.650 et 7.000 abstentions. Cet ordre du jour regrette la reconnaissance de fait de Burgos par l'envoi d'un délégué belge, mais estime rester au gouvernement, aussi bien dans l'intérêt de l'Espagne républicaine que de la Belgique. Cet ordre du jour avait été accepté par le premier ministre.

Un second ordre du jour présenté par les Fédérations de Charleroi et de Huy désavouait le bureau du parti ouvrier d'avoir, avant le Congrès, autorisé le premier ministre à signer l'accord avec Burgos. Cet ordre du jour a été repoussé à 40.000 voix de majorité. C'était donc l'approbation de la politique du gouvernement.

Le Führer préparerait un plan de redistribution des colonies

La question aurait été évoquée au cours de l'entretien eu'a eu le Chancelier du Reich avec le colonel Beck

Londres, 15. — On attache ici une grande importance aux détails qui parviennent à Londres sur l'entretien de deux heures qu'ont eu à Berchtesgaden, le colonel Beck et le chancelier Hitler, la semaine dernière, entretien qui semble avoir porté presque exclusivement sur les projets du Führer en matière coloniale.

« Le chancelier Hitler, selon le rédacteur diplomatique du « Sunday Dispatch », qui dit tenir ses renseignements de source autorisée, prépare actuellement un plan de redistribution des colonies, en majeure partie aux dépens de l'Empire britannique. La Pologne aurait sa part du gâteau, à condition qu'elle ne s'oppose pas aux projets d'expansion allemande en Europe orientale, projets qui comprennent la création d'une plus grande Ukraine ».

« En vertu du plan Hitler, poursuit ce rédacteur, l'Italie, comme l'Allemagne et la Pologne, recevrait des territoires coloniaux. Le colonel Beck ne s'est engagé à rien ; toutefois, il a été décidé que la question serait abordée de nouveau au cours d'une nouvelle entrevue, au début du printemps ».

LES ÉVÉNEMENTS D'EXTRÊME-ORIENT

Le gouvernement britannique invite le Japon à fournir de plus amples éclaircissements sur ses projets

Tokio, 15. — Une étroite communauté de vues entre l'Angleterre et les Etats-Unis se dégage, selon les milieux bien informés, du texte de la note que M. Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne, a remise hier à M. Arita, ministre des Affaires étrangères, et qui a été publiée à minuit (heure de Tokio).

Plus courte, mais non moins énergique, cette note contient en substance la même argumentation que la note américaine du 31 décembre. Elle affirme que l'inquiétude britannique est grande devant les plans japonais d'hégémonie en Extrême-Orient, tels qu'ils apparaissent dans les récentes déclarations du gouvernement japonais. Elle refuse de reconnaître les situations créées par la force et d'admettre notamment que le traité des neuf puissances ait cessé d'être en vigueur.

Le gouvernement britannique invite en conséquence Tokio à fournir de plus amples éclaircissements sur ses projets relatifs au nouvel ordre en Extrême-Orient et se déclare prêt à examiner les propositions constructives que le Japon pourrait présenter à ce sujet.

LA SEANCE SOLENNELLE de la Société Industrielle du Nord

La séance solennelle annuelle de la Société Industrielle du Nord a eu lieu, dimanche, à Lille, dans la salle même de la Société, rue de l'Hôpital Militaire.

Cette cérémonie, entrée dans les traditions, a revêtu, cette année encore, un caractère exceptionnel de grandeur. C'est en effet lors de cette importante séance que sont remises des récompenses à ceux, ouvriers, employés, comptables, contremaîtres, directeurs, ingénieurs, chefs de service, savants qui, dans les innombrables entreprises industrielles eurent si longtemps, ainsi que le déclarait dans son discours M. G. Decoster, le sympathique président de la société, « le respect de leur travail et ce splendide et salutaire esprit de collaboration pour le progrès de leur métier ».

Les éminentes personnalités administratives, du monde industriel, témoignèrent avec l'assistance nombreuse, leurs vifs sentiments d'admiration à tous ces braves travailleurs, serviteurs de la science.

Ainsi, à travers les vicissitudes du temps, la Société Industrielle du Nord, l'une des doyennes dans notre région, continue sa tâche féconde, celle de suivre attentivement les progrès industriels, celle de mettre à l'honneur, toujours, le travail.

Les personnalités présentes

La séance s'ouvrit à 15 h., M. G. Decoster, président de la Société Industrielle, prit place sur l'estrade, entouré de nombreuses personnalités, tandis qu'éclatait la « Marseillaise », jouée par la Musique du 43e R.I.

On notait la présence de MM. F. Carles préfet du Nord ; le général Doumenc, commandant la 1re Région ; Liévin Danel, président d'honneur de la Société Industrielle du Nord ; Louis Nicolle, président d'honneur de la Société Industrielle du Nord ; Hardy, recteur de l'Université ; Mgr Lesne, recteur des Facultés catholiques ; MM. Pierre Thiriez, président de la Chambre de Commerce ; Omer Bigo, vice-président de la Société Industrielle du Nord ; le général Harduin de Grosville ; Henry Brun, président de la Société Industrielle de l'Est ; Robert Satet, délégué général de la Fédération des Syndicats des Maîtres-Imprimeurs de France ; le général Fontan ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Maige, doyen de la Faculté des Sciences ; Delacour ; Lichtenberger, vice-président de la Société Industrielle du Nord ; Arquembourg ; J. Wibaux, délégué de Roubaix (Conseil d'administration de la Société Industrielle) ; Decroix, vice-président de la Société de Géographie ; le lieutenant-colonel Welschlinger ; Gustave Scrive, conseiller général ; le chanoine Liévin, secrétaire général de la Société Industrielle ; Pierre Barrois ; Waymel, directeur général de la Société des Mines de Dourges ; Thaune, consul général de Belgique ; Kowalskoski, consul général de Pologne ; le consul de Tchécoslovaquie ; Huber, consul de Suisse ; Delepoulle, président des Amis de Lille ; Alfred Descamps, président honoraire de la Chambre de Commerce de Lille ; Scrive-Thiriez, conseiller général, etc...

Le discours du Président

Après avoir excusé l'absence de M. Lefort-Lavauzelle, M. G. Decoster déclara que la Société Industrielle du Nord avait maintenu et développé, au cours de l'année écoulée, sa notoriété.

Suivant ses principes constitutifs, elle a continué à accroître la prospérité de l'industrie et du commerce par les efforts réunis de tous ses membres, par la diffusion de leurs connaissances commerciales et industrielles.

Et M. Decoster rappelle que ce but a été celui de ses prédécesseurs : MM. Kuhlmann en 1873, Mathias en 1882, Edouard Agache en 1892, date à laquelle la Société Industrielle s'installa dans les aménagements actuels ; Bigo-Danel en 1903, Nicolle en 1912, Liévin Danel en 1928, auquel il rend un vibrant hommage.

Le président en exercice remercie les éminentes personnalités présentes et celles qui lui ont prodigué leurs encouragements pour poursuivre la tâche.

Il rappelle ce qui marqua la précédente année : l'inauguration des agrandissements de l'Institut industriel, les Congrès des producteurs d'électricité, des allocations familiales, des chimistes de l'industrie textile, le véritable enseignement supérieur donné par des conférenciers qualifiés au cours des assemblées mensuelles.

« Nous aurons même prochainement, dit le président, quelques données sur ce qui se fait dans les pays voisins : ouverts à tout ce qui peut nous améliorer, nous accueillerons, avec le plus vif intérêt, l'exposé de nos vaillants collègues étrangers. « Qu'ils veuillent bien vérifier par la même occasion, poursuit-il, qu'ils seront amenés à nous considérer comme des gens pleins d'ardeur et d'autorité : on ne peut s'y tromper, nous voulons pour nous et notre génération que la grandeur du pays reste intacte ; nous voulons que les jeunes qui nous suivent et qui sont travailleurs et qui conquièrent leurs diplômes sous l'œil avisé de leurs maîtres, ne s'usent pas dans des querelles mesquines, mais soient aussi porté par un souffle d'idéal qui les mène au progrès de leur avenir avec le respect de leur passé ».

La remise des récompenses

Le président exalta ensuite les mérites de chacun des lauréats que la Société avait tenu à récompenser. L'on vit ces travailleurs obscurs, appartenant à différentes classes sociales, gravir les degrés de l'estrade pour recevoir des personnalités cette médaille ou d'argent ou de vermeil qui consacrait trente, quarante, cinquante, soixante années et plus d'activité, de collaboration dans la même entreprise, ou textile ou industrielle.

Le palmarès que nous publions est éloquent. Relevons toutefois quelques brillants lauréats : la famille Emile Lévecque, dont le père est cardeur aux Etablissement Agache, à Péronchies, qui compte sept enfants ; la famille Elisée Cousin, à la Compagnie de Fives-Lille. Que dire de M. Charles Duquesnoy, qui compte 73 ans de pratique de tissage, 62 ans de présence ininterrompue dans la firme Leroux frères de Roubaix, 46 ans comme directeur technique de la plus grande compétence, et à qui revint le prix du cinquantenaire ?

Le prix L. Nicolle fut attribué à M. Louis Pilleverdier, animateur de l'industrie du Diesel rapide dans notre région ; le prix Emile et Omer Bigo, à M. Soulary, ingénieur en chef des mines de Bruay.

A M. le professeur Leclercq, directeur de l'Institut de médecine légale, fut décerné le prix Ed Faucheur, pour ses éminents travaux de médecine légale et de pathologie ; à M. Julien Le Blan, le prix Descamps-Crespel.

La plus haute récompense de la Société — la grande médaille de la Fondation Kuhlmann — devait être remise, sous les applaudissements de l'assemblée, à l'ancien président actif de la Société, M. Liévin Danel, qui a poursuivi une carrière magnifique dans l'industrie du Nord.

Au cours des cérémonies de dimanche, M. le président Brun, de la Société industrielle de l'Est, remit aussi à M. Liévin Danel, la grande médaille de la Société industrielle de l'Est.

A la gloire de l'Imprimerie

La seconde partie de la séance fut consacrée à un exposé intéressant sur l'histoire de l'imprimerie, que fit M. Robert Satet, qui représentait M. Lefort-Lavauzelle, le premier des maîtres-imprimeurs de France.

Le conférencier mit en relief le travail accompli par la famille de M. Liévin Danel, qui compte quatre générations d'imprimeurs et qui a honoré la corporation.

Et M. Satet rapporte les félicitations de M. Lefort-Lavauzelle à M. Liévin Danel-Thiriez.

Il présente ensuite un film : « Symphonie graphique », documentation de haute valeur qui montre les progrès accomplis dans l'imprimerie depuis que s'exprimait la pensée humaine à l'âge de la pierre, depuis le début de l'utilisation du papier au XIIIe siècle jusqu'aux différentes étapes du progrès : l'imprimerie en creux au XVIIe siècle, la trouvaille de la lithographie et de l'héliogravure au XVIIIe siècle.

LE PALMARÈS

GRANDS PRIX

Grand Prix Louis Nicolle. Diplôme de Médaille d'Or et Grande Médaille de Vermeil à M. Louis Pilleverdier, directeur de la Compagnie Lilloise des Moteurs.

Grand Prix Emile et Omer Bigo. Diplôme de Médaille d'Or et Grande Médaille de Vermeil à M. Paul Soulary, ingénieur en chef du jour et du fond des Mines de Bruay.

Grand Prix Edmond Faucheur. Diplôme de Médaille d'Or et Grande Médaille de Vermeil à M. le Professeur Jules Leclercq, directeur de l'Institut de Médecine légale.

Grand Prix Descamps-Crespel. Diplôme de Médaille d'Or et Grande médaille de Vermeil à M. Julien Le Blan-Wallaert, président du Syndicat des Fileteurs et Retordeurs de coton de Lille et environs.

GRANDE MEDAILLE DE LA FONDATION KUHLMANN. — M. Liévin Danel-Thiriez, Industriel, Président d'honneur de la Société Industrielle du Nord.

Prix des Comités. — Médaille d'argent à M. M. Simonovitch, pour son manuel sur la Cokerie Moderne ; Albert Lepoivre, professeur de mécanique à l'Ecole des Arts et Métiers, pour son livre sur les Carburants forestiers. Médaille de vermeil à Carburants forestiers. Médaille de vermeil à M. Louis Verot, ingénieur des Arts et Métiers, pour les dispositions qu'il a su prendre dans les Ateliers de la Compagnie de Fives-Lille.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE — Médaille de vermeil, M. Roger Delgutte ; Paul Martin ; Roger Davion ; Eugène Lorthiois ; Maurice Farcy ; Mlle Gisèle Merches.

Médailles décernées par l'Association des industriels du Nord de la France aux Industriels, Directeurs et Chefs de Service ayant réalisé dans leurs Etablissements des progrès concernant la protection des ouvriers contre les accidents : Médaille d'argent, M. Charles Blanckaert, chef du matériel des Usines Weil et Cie, Albert Delobel, directeur de la Sucrerie de Beauchamp. Médaille de vermeil, M. Eugène Bonamy, directeur technique de la société des Produits Chimiques d'Auby.

FONDATION AGACHE-KUHLMANN. — (Avec les revenus de cette fondation, des prix sont distribués tous les ans à des familles ouvrières particulièrement dignes). Un livret de caisse d'épargne de 500 fr. avec diplôme à : M. Emile Levecque, à Férenchies, Elisée Cousin, à Fives.

Comptables. — Médaille d'argent : MM. Ernest Barge, Maurice Dekens, Emile Meaux, Emile Cattoire, Jules Dourlez, J.-Baptiste Leroux.

Médaille de vermeil : MM. Maurice Hotot, à Béthune, Fernand Duquennoy, à Lille, Adolphe Jette, à Denain, Léon Douale, à Denain-Anzin, Edmond Masart, Denain-Anzin, Arthur Lacouronne, père, à Comines.

Ouvriers. — Médaille de bronze : MM. Henri Fremaux, à Lille, Pierre Dereuse, à Marcq-en-Barœul, Mme Léocadie Pilliez, à Lille, M. Charles Desblens, à Lille.

Médaille d'argent : M. Arthur Ooltiez, à Lille, Mlles Zélia Glorieux, à Lille, Henriette Caboche, à Lille, MM. François Dejaegher, à Hellemmes, Ernest Devleschauwer, à Hellemmes, Joseph Devleschauver, à Hellemmes, Mmes Virginie Caron, à Lille, Marguerite Glorieux, à Lille, Angèle Duflot, à Lille, MM. Augustin Petit, à Lens, Edouard Laurent, à Lens, Alphonse Pognet, à Douai, Mme Valentine Dierickx, à Hellemmes, MM. Louis Ribais, à Lens, Paul Flament, à Lille, Charles Dubooquet, à Hellemmes, Georges Jouveneaux, à Seclin, Mmes Marie Duthilleul, à Seclin, Blanche Helin, à Seclin, M. Damien Vandermeersch, à Tourcoing, Mme Elodie Degroote, à Lille.

Médaille de vermeil : MM. Louis Delsart, à Valenciennes, Raymond Hage à Lille, François Vanhoutte à Hellemmes, François Devadder à Hellemmes, François Delveye à Denain-Anzin, Emile Meertens à Lille, Charles Lemaire à Denain, Joseph Tavernier à Denain, Jules Dupot à Denain-Anzin, Louis Facque, à Fives, Honoré Valade à Fives, Mme Rosalie Maes à Lille, MM. Louis Sénat à Fives, Victor Lamblin à Fives, Auguste Wattrelos à Haubourdin, Mme Pauline Meeures, à Halluin, M. Nestor Simono, à Halluin, Mme Mathilde Lafraise à Lille, M. Louis Note à Lille, Jules Catteloin à Tourcoing.

Dessinateurs et Employés. — Médaille de bronze : MM. Louis Leleu à Tourcoing, Maurice Bavay à Douai, Théodore Vanuxem à Hellemmes, Paul Dupont.

Médaille d'argent : MM. Edmond Vincent à Lille, Charles Rançon, Albert Leschaeve à Fives, Florimond Deseeux à Fives, Louis Lefebvre à Douai, Henri Caboche à Lille, Emile Desse à La Madeleine, Alphonse Delahaye, Edmond Van Daele à Lille, Paul Godard, Auguste Dufour.

Médaille de vermeil : MM. Alfred Quignon à Liévin, Ernest Robillard à Béthune, Charles Dormignies, Emile Dearsumaux à Lille, François Génelle à Béthune, Désiré Dernoncourt à Béthune, François Dilly à Béthune, Joseph Lamendin à Dourges (47 années de service), Félix Degand aux Forges et Aciéries du Nord et de l'Est (56 années de service), Fernand Guille, à la S.C.N.F.

Contremaîtres. — Médaille de bronze : MM. Alfred Leblond à la S.C.N.F., Léon Humez à Liévin, Armand Nyps à Fives, Félix Delwalde à Anzin, Henri Montagne à Marcq-en-Barœul.

Médaille d'argent : MM. Casimir Gysenbergh à Roubaix, François Ledoux à Anche, Mme Adrienne Guibert à Lille, MM. Raphaël Delarroqua à Lille, Emile de Gustener à Roubaix, François Vanstanacker à Lille, Jules Rondelez à Lille, Florimond Vandeweghe à Lille, Arthur Marquette à Douai, Arthur Rogez à Dourges.

Médaille de vermeil : MM. Clément Vasseur à Béthune, Jules Blas à Lille, Constant Martinache à Anche, Casimir Dereux à Dourges, Clarice Maesheul à Béthune, Félix Bachlinan à Denain, Léopold Minche à Béthune, Anatole Vandrotte à Dourges, Louis Meuret, chef de la manutention et du mouvement aux Ateliers de Construction du Nord de la France et des Mureaux à Blanc-Misseron, 42 années de service, Fernand Lamendin à Liévin, Emile Grégoire à Valenciennes, Eugène Dupas à Anzin, Emile Viart à la Société d'Escaut et Meuse, Alphonse François à Haub